

Réunion CTD FFESSM35 du 26 juin 2025

PRESENTS					
Gaby BERGOT	CTD35	Christophe SOHIER	BTD	Yvon ROPERT	FFESSM35 / CSD
Virginie RAPHALEN	CESA	Johan MAHEUX	BTD	Joaquin BATALLER	ASMR
Thierry DAGUIN	CESA	Nicolas PERNEL	SCF	Patrick ARGAUD	BSS
Pascal THEVENON	CESA	Yannick MANAC'H	CVAS	Chistophe COMMUNIER	SCF
Yael SERRE	SMPE	Christophe LEFAUCONNIER	Bulles'O	Yves BRESSY	SCF
Nicolas LIMARE	CASAR	Stéphane GUIBOUT	Bulles'O	Sophie REQUIEM	GASPAR
Julien THOMAS	ASLC Stellantis	Christèle GUIBOUT	HALIOTIS	Daniel COETMEUR	CASAR
Jeannot HARDY	SIRMER	Yann LE BERRE	HALIOTIS	Jean Christophe ROLLAND	REN'SPORT
EXCUSES					
Olivier PHILIPPE	ASMR	Pascal YAN		Christophe DURAND	SCF

Ordre du jour

Point sur formations

 Initiateur

 MF1

 MF2

 TIV

 Mélanges

 HandiPlongée

 retours CTN / CTR

 Informations
 BPF

Projets formation 25-26

 Initiateur

 G P N4

 MF1

 MF2

 TIV

 Secourisme

 Handi Plongée



INITIATEUR



Stage initial : 22 stagiaires INIT + 2 TSI

5 Journées départementales + 1 soirée

Coût total / stagiaire : 220 €

Merci aux clubs qui ont contribué au bon déroulement
logistique

Merci à tous les encadrants qui ont collaboré à cette
formation et au sein des clubs

Retours commentaires sur les sujets CTR

Examen INITIATEUR - 30 mars 2025 à Fougères

 Yves B
 Olivier P

*18 candidats
/ 18 reçus*

SCF
CESA
CASAR
SCF
CSCE
GASPAR
ASMR Plongée
NAUTILUS DIVE CENTER
BULLES'O



Stage en situation - MF1

Stage en situation

soirées MDS

Journées péda à BPF

5 candidats 35
/ 5 reçus

CESA
CASAR
ASMR Plongée
CVAS
BULLES'O

Objectif de formation

stage final + examen juin 2025
CTD 35 / 56 Groix





Stage en situation - MF2



 Philippe R

 Benoit stagiaire du 35

Stage en situation avec péda et plongées BPF



Recyclage TIV

15 déc

23 TIVs recyclés



Erwan P
Benoit LG



Formation TIV

non réalisée

Handi Plongée

🚿 Formation module MPC Neuro

🚿 Poursuite des Bulles à Beaulieu

🚿 Séjour Mer Rouge Safaga en avril

🚿 Initiation TSC

🚿 Participation formations INIT et MF1

🚿 ITEP : Plongées piscine / sortie mer 07 juillet

🚿 ANTIBES stage national : 2 préparant MFEH1, Alice et Éric.
1 plongeur handi, Axel

🚿 WE explo handi Tréb sept





Plongée aux mélanges



Pas d'activité sur la saison



35
Mélanges

 Christophe S



Ordre du jour

Point sur formations

 Initiateur

 MF1

 MF2

 TIV

 Secourisme

 HandiPlongée

 **retours CTN-CDN / CTR**

 **Informations**



Projets formation 25-26

 Initiateur

 G P N4

 MF1

 MF2

 TIV

 Secourisme

 HandiPlongée

Informations CTN

Evolution et MàJ du MFT :

-  L'extrait du code du sport de nouveau accessible.
-  L'ensemble des résolutions et recommandations de la CTN, regroupées dans un même document :
 -  Nitrox à moins de 40% d'oxygène
 -  Procédures de rattrapage pour des plongées réalisées avec ordinateur, en cas de remontée anormale et en l'absence de signe d'accident
 -  Aspirine et secourisme
 -  Recommandations pour les ateliers verticaux
-  La randonnée subaquatique



PRÉCONISATIONS FÉDÉRALES
FFESSM POUR L'ORGANISATION
DE LA PRATIQUE DE LA RANDOSUB

Lien vers MFT : <https://mft.ffessm.fr/pages/documents>



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

Procédures de rattrapage lors de remontée anormale avec ordinateur

<https://subaqua.ffessm.fr/article/procedures-rattrapage-remontee-anormale-ordinateur>

Retour sur les préconisations à suivre en cas de remontées anormales. Par "anormale" s'entend une ascension trop rapide, la réalisation de voyos multiples dans le cadre d'une formation ou encore une interruption du palier (panne d'air, etc.).

PROCÉDURES DE RATTRAPAGE EN CAS DE REMONTÉE ANORMALE AVEC UN ORDINATEUR

La rubrique du CTN Info du -Subaqua 317 de novembre/décembre 2024 pages 48 à 49, détaille les préconisations fédérales à suivre après une remontée anormale. Avec son contenu exhaustif et une coquille, ce texte initial a quelque peu gêné sa compréhension. Suite à vos retours nous vous proposons, un tableau synthétique regroupant l'ensemble de ces recommandations.

En plus des cas cas, remontée trop rapide ou interruption de palier (< ou à 2 min.), les procédures de rattrapage intègrent la possibilité (ou pas) pour le plongeur de se réimmerger en distinguant, selon les circonstances, trois éventualités :

- > réimmersion dans un délai court (< 3 minutes) ;
- > réimmersion déconseillée du fait réalisable pour des raisons de sécurité (mauvaise météo, boue/vert, courant, tierce personne à évacuer, etc.) ;
- > pas de réimmersion, priorité absolue à l'évacuation de la victime.

CIRCONSTANCES	CONDUITE À TENIR
Remontée rapide (vitesse > à 15 m/min sur une distance d'au moins 10 m dans la fenêtre - 30 m à 0 m surface).	<p>> SI LA RÉIMMERSION EST POSSIBLE :</p> <ol style="list-style-type: none">1/ Dans un délai de 3 min maximum, rejoindre le palier de profondeur au minimum et y rester 5 min.2/ Ajouter aux paliers éventuels affichés par son ordinateur - 1 min à - 6 m et 5 min à - 3 m. <p>> SI LA RÉIMMERSION N'EST PAS POSSIBLE :</p> <p>Mise sous oxygène et évacuation vers un centre hyperbare.</p>
Palier volontaire interrompu ou non effectué.	<p>> SI LA RÉIMMERSION EST POSSIBLE :</p> <ol style="list-style-type: none">1/ Se réimmerger dans un délai de 3 min maximum à la profondeur indiquée par l'ordinateur.2/ Effectuer les paliers de l'ordinateur, puis réaliser 3 min de plus à - 3 m. <p>> SI LA RÉIMMERSION N'EST PAS POSSIBLE :</p> <p>En cas d'interruption < à 3 min de palier et en absence de signes cliniques à la sortie de l'eau : période d'observation de 3 h avec interdiction de s'immerger pendant 24 h.</p> <p>En cas d'interruption de plus de 3 min de palier, mise sous oxygène et évacuation vers centre hyperbare.</p>
Signes cliniques à la sortie de l'eau, pendant ou après période observation de 3 h.	<p>> PAS DE RÉIMMERSION, MÊME SI POSSIBLE :</p> <p>Mise sous oxygène.</p> <p>Déclenchement des secours pour évacuation vers centre hyperbare.</p>
Une ou deux remontées consécutives de 10 m (maximum).	<p>Effectuer des exercices de remontée en apnée de plongée et non en fin.</p> <p>En cas de remontées multiples, les remontées doivent, dans la mesure du possible, ne pas dépasser le seuil des - 6 m. Par session, pas plus de 4 voyos depuis - 20 m, de 3 depuis les - 25/- 30 m, de 2 au - 30 m.</p>

Informations CTN

2 PROJETS :

-  révision des cursus de théorie du PA 12 au MF2
-  création de la qualification OSO
cursus « opérateur surpresseur Oxygène » et de « formateur O S O

Élaboration d'un document qui présente séparément
chaque
matière actualisée par niveau du MF2 au PA12 :

-  Aspects théoriques
 -  Anat-Physio
 -  Décompression
 -  Cadre réglementaire
- Grandes orientations :** Modifications des niveaux
- mineures du PA12 au N3
 - au MF1 transfert d'éelts du GP N4
 - au MF2 :
 - allègement du contenu
 - connaissances des niveaux inférieurs
 - maitrisées : questions possibles

Informations CTN

2 PROJETS :

-  révision des cursus de théorie du PA 12 au MF2
-  création des qualifications O S O

Aménagement de la théorie au GP N4

Discussion CTN de septembre → élaboration du contenu →
adoption à la CTN de janvier 2026

Répartition de la théorie du GP N4 :

- sur le MF1
- mais aussi sur le N3

Informations CTN

2 PROJETS :



révision des cursus de théorie du PA 12 au MF2



création de la qualification OSO

cursus « opérateur surpresseur Oxygène » et de « formateur opérateur S O

Le programme Opérateur surpresseur Oxygène (OSO) a pour objectif de former les candidats aux bonnes pratiques de mise en œuvre et d'utilisation de surpresseurs d'oxygène dans le cadre de la plongée aux mélanges.

Informations CDN

Partenariat FFESSM / Aqualung signé depuis mai

Certificat d'Absence de Contre Indication médicale : Une nouvelle version du CACI a été validée. Il s'agissait de modifier une phrase sur la prévention suite à l'avis juridique et à l'avis du Conseil de l'Ordre. Téléchargeable sur page CACI FFESSM à [CACI JUIN 2025](#)

Autonomie Nitrox et mineurs : certaines interprétations juridiques peuvent conclure à l'heure actuelle que l'autonomie existante avec l'Air n'est pas possible avec le Nitrox pour des mineurs. Une demande de modification du CDS vient d'être demandée au Ministère afin d'y remédier.

TIV et détenteurs : il est rappelé que les TIV FFESSM n'ont pas la compétence réglementaire pour opérer les révisions de détenteurs. Leur domaine de compétence se limite aux futs mobiles de plongée.

Questions dans les épreuves de réglementation des cadres : Pour permettre une meilleure connaissance de certaines évolutions, présence obligatoire dans l'épreuve de réglementation des différents examens de cadres d'une question sur le REX, sur le Carnet de Plongée numérique et sur l'Honorabilité.

Produits d'entrée de gamme : Mise en place d'un groupe de travail sur l'amélioration marketing de nos produits entrée de gamme (PE12 , N1, Nitrox élémentaire).

théorie anticipée N4

Question : peut-on obliger des stagiaires N4 à participer à la théorie anticipée afin d'éviter d'organiser une théorie le WE de l'examen pratique.

→ On ne peut pas obliger mais uniquement inciter.

Effectif minimum de stagiaires / candidats

Pour que les candidats soient évalués par des jurys différents sur leurs épreuves principales (DTMR, IPD, Guide palanquée pour les N4 et les 3 épreuves de pédagogies pour le MF1), il est demandé un minimum de 5 candidats pour les examens.

TSI

Suite à un mémoire IR sur la formation TSI : l'intérêt d'organiser 1 journée de formation dédiée uniquement aux stagiaires TSI.

MF1

Projet 25-26 → La CTR souhaite proposer des regroupements de stagiaires MF1 sur la région, En + des formations clubs et départements.

Ces journées apporterait des visions et savoir-faire différents en faisant intervenir des MF2 / IR

CR Réunion CTR - BPL

MF2/FFM

Bilan formation 24-25 : 66 soirées péda visio / 2 WE
+ webinaires théorie dispo à venir sur site CTR

Rq : COM Info : prévoir autres moyens d'information en + de Facebook

Projets 25-26 :

Un stage initial MF2/FFM, du 18 au 20 octobre (dans le 44) puis les 1 et 2 novembre 2025 (CAP Trébeurden).
journées afin de travailler la pédagogie en présentiel, sur 3 sites simultanément.

Organisation de visio pour travailler la pédagogie.

Un stage intermédiaire d'une semaine, avant la 1^{ère} session d'examen, sera proposé.

ANTEOR

→ attente de formations à voir via CTD 35

Calendrier 2025-2026

Date à retenir : AGR 22 et 23 novembre 2025 Bruz

Séminaire CTR 14 mars 2026

Informations



BPF : amélioration conditions de parking



Planifier une date pour déplacer les pontons du parking ;
Afin de les reculer et laisser plus de place au milieu

BPF : station de gonflage

achat de tampons de carrière du Fort
installations le vendredi 4/07

48H avant vidange des tampons en place
+ regonflage





Accueil Création compte Le comité Départemental Les Blogs Connexion

<https://ffessm35.vpdive.com/>

Informations

Nouveau site

Codep FFESSM35

Recherche
1 gestionnaire
pour page CTD



BASE DE PLONGÉE FOUGÈRES

Les informations et réservation de la base.

[En savoir plus](#)



COMMISSION TECHNIQUE

Les dernières nouvelles de la commission technique.

[En savoir plus](#)



COMMISSION APNÉE

Les dernières nouvelles de la commission apnée.

[En savoir plus](#)



COMMISSION PLONGÉE SPORTIVE EN PISCINE

Les dernières nouvelles de la commission



COMMISSION HANDIPLONGÉE

Les dernières nouvelles de la commission handi plongée .



COMMISSION PHOTO VIDÉO

Les dernières nouvelles de la commission photo vidéo .

Informations

 M à J liste des moniteurs / badge MDS à prévoir pour saison 25-26

 Secourisme, RIFA, Antéor
 Nouvelle équipe
 Agrément pour déc 2025

 Charte de la Ria d'ETEL

 Mise en place des bouées
 mouillages fixes
 en baie de St Malo

La Charte du Plongeur écoresponsable de la ria d'Étel

secretaire.ffessm56@gmail.com



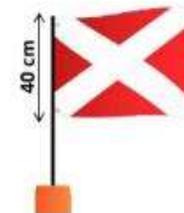
Pour enfiler ma combinaison, j'évite savon ou gel douche même bio car ils contiennent des détergents.



J'évite d'aveugler les animaux avec mes phares de plongée.



Je me signale avec un pavillon rouge d'au moins 40 cm de guindant portant une diagonale blanche ou une croix de St André placé sur un flotteur rouge ou orange. En surface, je ne m'en éloigne pas de plus de 40 m.



Je ramasse les engins de pêche perdus (fls, hameçons, etc.) sans me blesser.



Dans l'eau et en dehors, je ramasse les déchets plastiques.



Si je vois des espèces invasives, je contribue au Réseau Alien Grand Ouest avec CROMIS. Je vérifie, rince et sèche mon matériel de plongée pour éviter de transporter ces espèces d'un site à un autre.





Ordre du jour

Point sur formations

 Initiateur

 MF1

 MF2

 TIV

 Secourisme

 HandiPlongée

 retours CTN / CTR

 Informations



Projets formation 25-26

 Initiateur / TSI

 GP N4

 réunion orga
10 sept MDS

 MF1

 MF2

 TIV : formation et recyclage

 Secourisme

 HandiPlongée

TSI INITIATEUR -

Selon demande : faire retour CTD si intéressé MF1 de + 1 an
Possibilité 2 soirées septembre 2025 + stage initial initiateur

Stage initial INITIATEUR - MDS Rennes

05 et 12 octobre 2025

inscription HelloAsso à venir

Stagiaires / Clubs					
SCF	0	ASMR	1		
CASAR	0	CVAS	2		
GASPAR	1	ASLC	0		
Bulles	0	BTD	0		
CESA	0				
HALIOTIS	2				

Stage situation INITIATEUR

-  1ère journée CTD dimanche 16 novembre 2025 MdS Rennes
-  2ème journée CTD dimanche 7 décembre 2025 Fougères.
-  3ème journée CTD dimanche 11 janvier 2026 Vitré.
-  4ème journée CTD dimanche 1 février 2026 Redon.
-  Soirée révision, randonnée palmée ~~mardi 4 février~~ MDS. *Date à revoir*
-  Examen blanc dimanche 15 mars 2026 Fougères.


 Yves B
Olivier P

INITIATEUR

Stage initial: 2 dimanches 05 et 12 octobre 2025 : salles 3 (ou 4) + salle 2 (ou 5 ou 6) + cafet 08:00 - 18:00

journée dimanche 16 novembre 2025 salles 3 + 2 (ou équivalente 4 puis 5 ou 6) 08:00 - 18:00

Soirée révision INITIATEUR mardi 4 février 2026 salle 3 (ou 4) 19:30 - 23:00

Examen INITIATEUR

 dim 29 mars 2026 à Fougères

Guide de Palanquée Niveau4

Evolutions ??? tous les 2 ans / annuel
taille du groupe : 10 – 12 ou 16-18

Difficultés de délocalisation examen

Coût financier important mais à frais réel



Stéphane G
Virginie R

Stagiaires / Clubs					
CASAR	5-6	GASPAR	0		
SCF	6	ASMR	0		
CESA	2	CSD	0		
BULLES O	0	HALIOTIS	2		
CVAS	0				
BTD	0				
ASLC	0				

Guide de Palanquée Niveau4

 Stéphane G
 Virginie R

 Cours théoriques les mardis toutes les semaines sauf vacances jusqu'à fin mars

Inscriptions à venir via HelloAsso

 3 séances supplémentaires (env/bio, matelotage : cartes, nœud...)

fin avril et mai 26

Mardi 07 avril - salle 03
Mardi 28 avril - salle 03
Mardi 05 mai - salle 03
Mardi 12 mai - salle 03

Mardi 30 septembre 2025- salle 03
Mardi 07 octobre - salle 03
Mardi 14 octobre - salle 03
Mardi 04 Novembre - salle 03
Mercredi 12 Novembre - salle 03
Mardi 18 Novembre - salle 03
Mardi 25 Novembre - salle 03 pré-réserve par un autre comité
Mardi 02 décembre - salle 03
Mardi 09 décembre - salle 03
Mardi 16 décembre - salle 03
2026
Mardi 06 janvier - salle 03
Mardi 13 janvier - salle 03

*Calendrier prévisionnel
ss réserve confirmation salles*

Guide de Palanquée Niveau4

 Stéphane G
 Virginie R

 5 sorties CTD à fougères (Nov-Déc-Janv-Fev-Mars), avec 2 plongées
le matin : sans repas pour diminuer les coûts

 1 week- end le 30-31 Mai 26

 stage final 22 - 25 juin

(dates ss réserve)

Examen

théorie anticipée : 28 mars / **04 avril 26** *(Pâques)*

Décision CTR

examen pratique GP 26-27-28 juin 26



Stage initial - MF1



CTD 35 / 56 ou CTD 35

Prévision stage initial Janv - Fev 2026

Politique à voir avec CTD 56

si poursuite collaboration implication 35 pour orga examen final

Prévision stagiaires :

CASAR 2

CVAS 1



Stage en situation - MF2



Instructeur IR

A date le nombre d' IR pour le 35 est de 2

Appel aux MF2 afin de prévoir un renforcement sur le 35



T I V

*Calendrier prévisionnel
sans réserve confirmation salles*

Formation TIV

Initiale : 8 et 9 novembre 25

Recyclage TIV

2 Recyclages : 11 octobre et 6 décembre 25

Fiches d'inscription à venir via HelloAsso



TIV



Erwan P
Benoit L

Formation SECOURISME

RIFAP

ANTEOR

prévisionnel : 22 novembre et 06 décembre 25

Formation sous gestion CTR BPL

Date à confirmer compte tenu de l'AG CIBPL les 22 et 23 nov !

Plongée aux mélanges

Mélanges

 Christophe S

 Johan M

 attentes des clubs / proposition

CESA : 1 stagiaire nitrox confirmé

Faire remonter à la CTD tout besoin pouvant impliquer formation CTD

Handi Plongée

-  WE explo handi Tréb sept
-  Journée séminaire médical handisub le 24 octobre
Piscine des Gayeulles 35 56 29
-  Reprise des Bulles Beaulieu

Question(s) ???

Possibilité d'explo à la BPF ?

OUI moyennant quelques mesures de sécurité plus restrictives que le CDS

la décision avait bien été validée en AG départementale

Sachant que le DP reste responsable de SA décision d'accepter ou non cette activité, en tenant compte des éléments liés au site, et du niveau des plongeurs

En date du 13 octobre 2023, L'AG délibérative autorise les plongées en exploration sur la base de plongée BPF sous conditions précises :

- L'organisation des plongées en exploration et l'encadrement de celles ci respectent la réglementation du code du sport.

Toutefois, des exigences complémentaires sont attendues sur site, à savoir :

- Le Directeur de Plongée (DP) doit être un E3 minimum ou E4, le niveau P5 et la plongée en autonomie relative sont interdits.
- La sécu-surface est la même que pour les plongées de formation (titulaire du RIFAP).
- La profondeur maximale atteinte respecte les accès aux zones de prérogatives , ne doit pas excéder le plateau de -48 mètres pour les plongeurs PA60, en respectant la zone interdite mentionnée sur le plan de la convention
- La détention et la mise en place du matériel d'oxygénothérapie de la structure est obligatoire ainsi que toutes les obligations d'hygiène et de sécurité définies par la version du code du sport en vigueur.

Réunions CTD

 mercredi 10 sept 2025 orga initiateur 20 h + GP N4 20h30
salle 3 MDS

Réunions CTD35 :

 mercredi 24 sept 2025 : salle 3 20 h

 mercredi 17 décembre 25 : salle3 20 h



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

Bonnes PLONGEES ESTIVALES



Bonnes Vacances